

Description de la thématique

La pandémie de Covid-19 a profondément bouleversé les organisations à l'échelle mondiale. Au-delà des drames humains, elle a engendré de multiples bouleversements. Les environnements professionnels n'ont pas été épargnés : la pandémie leur a imposé une transformation brutale des modes d'organisation et des pratiques professionnelles. Le télétravail, autrefois marginal, s'est généralisé, révélant à la fois ses atouts (flexibilité, réduction des temps de transport) et ses limites (isolement, flou entre vie privée et professionnelle, risques psychosociaux). Pour les ergonomes et les spécialistes du travail, cette crise a révélé de nouveaux enjeux majeurs : adapter les postes de travail à domicile (ergonomie physique et cognitive), prévenir les risques psychosociaux (isolement, surcharge mentale), et repenser la collaboration à distance (outils numériques, maintien du lien social). Les inégalités d'accès aux outils numériques et aux espaces de travail adéquats ont creusé les disparités entre les travailleurs, notamment entre ceux pouvant télétravailler et ceux contraints de se rendre sur site.

En France, les mutations organisationnelles et technologiques ont fortement accéléré les évolutions professionnelles, au point d'impacter en profondeur nos pratiques d'analyse de l'activité. Comment intégrer dans nos analyses les activités professionnelles désormais réalisées au domicile des travailleurs ? Quel avenir pour les grands ensembles tertiaires : doivent-ils être repensés ou, au contraire, maintenus pour préserver une unité de lieu et des points d'ancrage pour les collectifs d'une même entreprise ou administration ?

Au Brésil, la gestion de la pandémie de Covid-19 a été assurée par un gouvernement d'extrême droite, marqué par une position négationniste, qui a saboté la politique de vaccination et n'a pas mis en œuvre les mesures de prévention nécessaires, telles que les politiques de confinement. De ce fait, la période la plus critique de la pandémie s'est étendue sur environ deux ans et a

entraîné un nombre très élevé de décès. Du point de vue du travail, comme en Europe le télétravail et le travail par visioconférence ont été largement adoptés durant cette période. Ce processus s'est traduit par une intensification de dynamiques marquées par la « pejotisation », la précarisation des relations d'emploi et l'augmentation du nombre de travailleurs dits « indépendants ». La « pejotisation » désigne une pratique par laquelle des travailleurs sont juridiquement considérés comme des prestataires de services ou des micro-entrepreneurs, alors qu'ils exercent en réalité des activités typiquement salariées. Ce phénomène permet aux entreprises de réduire les coûts liés au travail — notamment les cotisations sociales, les droits du travail et la protection sociale — tout en transférant les risques économiques vers les travailleurs. En conséquence, on observe une fragilisation des parcours professionnels, une instabilité des revenus et une réduction de l'accès aux droits sociaux, même si ces formes d'emploi sont souvent présentées comme synonymes d'autonomie ou de flexibilité.

Cinq ans après le début de la pandémie, comment vos pratiques d'analyse de l'activité ont-elles évolué ? Quels changements jugez-vous bénéfiques, et lesquels vous semblent délétères ? Les nouvelles formes d'organisation du travail vous apparaissent-elles aujourd'hui stabilisées et pérennes, ou au contraire en constante mutation, source d'une instabilité durable ? Quels parallèles pouvons-nous dresser entre les situations en Europe (France notamment) et au Brésil ? Quels enseignements réciproques pouvons-nous tirer de ces deux situations ? Vos retours, vos questions et vos points de vue sur ces enjeux nous intéressent vivement : ils nourriront nos échanges et pourront orienter les travaux de la SELF sur ces thématiques. »